



LE MOYEN-ORIENT, LE NUCLÉAIRE ET LA PROLIFÉRATION¹

JONATHAN PIRON

Historien et coordinateur au Centre de recherche et d'études politiques (CREP)

Depuis 2003 et la révélation des sites nucléaires cachés par Téhéran, la question du nucléaire revient à l'ordre du jour au Moyen-Orient, essentiellement autour des enjeux de prolifération, à la suite du dossier iranien. La crainte d'une escalade dans le développement d'armes nucléaires, le souci d'éviter l'effondrement du régime de non-prolifération, et la peur d'une déstabilisation encore plus grande de la région, motivent les chancelleries occidentales à intervenir diplomatiquement, afin de ramener les différents acteurs concernés autour d'un équilibre géopolitique plus stable. L'Iran en est le principal objet. Cependant, dans le cadre du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) autorisant le développement de capacités nucléaires à usage civil, plusieurs capitales de la région ne cachent plus leurs intentions de se doter de leurs propres centrales, autour des défis énergétiques futurs présentés comme incontournables. Dès lors, comment comprendre les défis nucléaires qui touchent à l'heure actuelle le Moyen-Orient ? Simples enjeux civils ou réel risque de prolifération militaire ?

Le nucléaire au Moyen-Orient : des années 50 au tournant de l'an 2000

Tout d'abord, il est nécessaire de procéder à un retour dans l'Histoire. La question de l'acquisition de la technologie nucléaire n'est pas neuve au Moyen-Orient. Dès les années 60 et 70, plusieurs pays se sont engagés dans le développement de programmes nucléaires civils, soutenus par plusieurs États occidentaux, dont la France et les États-Unis. L'Iran du Shah s'est ainsi engagé très tôt dans des programmes de recherche nucléaire. Adhérant immédiatement à l'Agence internationale de l'énergie atomique, Téhéran a rejoint le TNP en 1970, et créé, en 1974, l'Organisation pour l'énergie atomique de l'Iran. Le pays s'est ensuite engagé dans le développement de capacités nucléaires à finalités civiles, autour de la construction d'une première centrale, à Bushehr. Mais la chute du Shah marquera un abandon de plusieurs années de ces vellétés nucléaires, avant leur retour à l'avant-scène, en 2002.

L'Arabie Saoudite, de son côté, s'est engagée dans un programme moins avancé que l'Iran, autour d'installations nucléaires limitées telles que le département d'ingénierie nucléaire de l'Université King Abdul Aziz, fondé en 1977 et l'Institut de recherche sur l'énergie atomique, créé en 1988.

L'Égypte, quant à elle, a mis sur pied un programme nucléaire plus abouti dès les années 60, sous Nasser, avec l'acquisition d'un premier petit réacteur nucléaire de 2 mégawatts auprès de l'URSS. Le programme de recherche s'accrut durant les années 70, mais connut un gel sous la période de Sadate, avant d'être relancé par Moubarak, jusqu'en 1986. Au cours des années 90, Le Caire reprend ses investissements dans ce domaine, avec l'acquisition de matériels nucléaires auprès de l'Argentine et de la Russie.

¹ Voir également Barthélémy Courmont, « Après l'Iran : Vers une prolifération nucléaire au Moyen-Orient ? », *Revue internationale et stratégique*, n°70, été 2008.

Enfin, plusieurs autres États du Moyen-Orient ont également tenté de développer leurs propres capacités nucléaires. Cependant, ces différents programmes sont restés largement léthargiques, voire inaboutis, du fait de la fin de la Guerre froide, mais aussi de la baisse d'intérêt du nucléaire, après les accidents de Three Mile Island et de Tchernobyl.

Les nouvelles ambitions nucléaires et le danger de la prolifération

La fin du XX^{ème} siècle et le début du XXI^{ème} voient le nucléaire revenir dans les priorités des États du Golfe. Pour les différents États de la région, le recours à l'atome est souvent mis en avant en vue de préparer « l'après pétrole », et de permettre à chaque capitale de diversifier ses ressources énergétiques. Le TNP, à travers son article autorisant le développement du nucléaire à des fins civiles, est souvent avancé comme légitimation de ces programmes. Ces dernières années ont vu plusieurs États du Moyen-Orient faire part de leur intention de construire une ou plusieurs centrales nucléaires sur leur sol, en se basant sur des projets chiffrés en mégawatts et en années² : l'Égypte a annoncé son souhait de construire 3 réacteurs à Dabaa, dans le nord du pays, avec le soutien de la Chine et de la Russie ; la Turquie a manifesté son objectif de se doter de centrales nucléaires ; l'Arabie Saoudite se voit courtisée par la France et les États-Unis en vue de développer des réacteurs nucléaires à des fins civiles, tandis que d'autres États, tels que la Jordanie et les Emirats Arabes Unis, se montrent intéressés par l'acquisition de l'énergie issue de l'atome, qui se présente comme un marché juteux pour les sociétés occidentales³.

Toutefois, derrière ces intentions civiles, autorisées par le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) se dissimule la crainte de voir les différents États de la région s'engager vers le développement d'un programme nucléaire militaire, remettant dangereusement en cause l'équilibre géopolitique régional et international. Les tensions politiques dans la région et l'absence d'accords de coopérations, sont autant d'éléments de déséquilibres, pouvant encourager ces politiques parallèles. La crise iranienne, la position ambiguë d'Israël et les divisions des Occidentaux quant aux sanctions à appliquer jouent un rôle moteur par rapport à ces potentialités, la crise iranienne étant toutefois le principal facteur de déséquilibre. L'attitude adoptée par les autres capitales de la région, hostiles à l'Iran, face aux récentes déclarations du président iranien Ahmadinejad, sur ses volontés d'accroissement de ses capacités d'enrichissement, pose ainsi question⁴. D'autant plus que dans une région marquée par les antagonismes et le recours aux symboles de puissance, l'acquisition de l'arme nucléaire pourrait apparaître comme une marque indéniable de force et de prestige, aux yeux à la fois de la population et des autres États. Dans une déclaration au Caire, en marge d'une rencontre organisée à la suite de la crise de Gaza, en mars 2009, le Prince Saud Al-Faisal appelait d'ailleurs à « l'unité arabe face au défi que représente la question nucléaire iranienne⁵ ». Tout en relativisant la portée d'une telle déclaration, au regard notamment de la capacité d'unité arabe sur de tels dossiers, il semble clair que la question du nucléaire iranien et des aspirations d'hégémonie du pouvoir chiite dans la région, préoccupe les différentes chancelleries du Golfe.

La voie choisie pourrait être celle du développement de programmes nucléaires militaires clandestins. En effet, il est peu probable, de par leurs interconnexions avec les États-Unis et la communauté internationale, que des États tels que l'Égypte, l'Arabie Saoudite et la Turquie s'engagent ouvertement dans un programme militaire. Le récent bombardement par Israël d'un site

2 Entre février 2006 et janvier 2007, ce ne sont pas moins de 13 États du Maghreb et du Moyen-Orient qui ont ainsi fait part de ces intentions (Collectif, *Nuclear Programmes in the Middle East: In the Shadow of Iran*, Londres, International Institute for Strategic Studies, 2008).

3 Alain Barluet, « Sarkozy met le nucléaire civil au cœur de sa politique arabe », in *Le Figaro*, Paris, 15 janvier 2008, [en ligne], <http://www.lefigaro.fr/international/2008/01/16/01003-20080116ARTFIG00003-sarkozy-met-le-nucleaire-civil-au-cur-de-sa-politique-arabe.php>.

4 Arabie Saoudite, Égypte.

5 The Associated Press, « Arabs must unite to confront a nuclear Iran, Saudi FM says », in *Haaretz*, Tel Aviv, 3 mars 2009, [en ligne], <http://www.haaretz.com/hasen/spages/1068342.html>.

syrien suspect, sur lequel pèsent de lourdes présomptions quant à ses origines nucléaires, tend d'ailleurs à prouver non seulement que l'Iran n'est pas le seul État susceptible d'être proliférant, mais que la clandestinité semble être la solution la plus adéquate pour les projets de prolifération. Plusieurs capitales peuvent être ainsi regardées avec ambiguïté: l'Égypte, tout d'abord. Bien que partisan depuis plusieurs décennies d'un Moyen-Orient devenu zone exempte d'armes nucléaires, Le Caire n'a toujours pas ratifié le Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires, au même titre, il faut le noter, qu'Israël et que l'Iran⁶. De plus, le pays est soupçonné d'avoir développé un programme militaire clandestin, révélé par l'AIEA en 2004. La Syrie, ensuite. Depuis le bombardement en 2007 du complexe d'Al-Kibar, de lourdes présomptions pèsent sur Damas et ses intentions de prolifération. Le manque de transparence sur la nature exacte du site et les relations particulières existant entre le pays et l'Iran, contribuent à encourager la suspicion et les doutes vis-à-vis du régime de Bachar el-Assad. La Turquie, également, de par la déclaration de certains de ses dirigeants, semble témoigner d'une position peu claire : plusieurs membres de l'AKP au pouvoir ont ainsi, ces dernières années, fait part d'intentions militaires de prolifération nucléaire, face à un Iran « sanctuarisé »⁷. Enfin, plusieurs rumeurs rapportent les liens entre l'Arabie Saoudite et le Pakistan, dans un échange respectif de technologies nucléaires et ressources pétrolières⁸. Face à tous ces enjeux de prolifération, le doute risque donc de devenir permanent vis-à-vis d'États du Golfe souhaitant s'engager dans le développement de capacités nucléaires à usage civil. De plus, une nouvelle lutte hégémonique risque de s'installer dans la région, marquée par un accroissement des tensions entre les États hostiles souhaitant rétablir à leur profit les déséquilibres régionaux nouvellement créés. Quelle serait de même la réaction d'Israël, actuellement seule puissance nucléaire de la région ? Enfin, le risque n'est-il pas également présent de voir les petits États du Golfe, ne disposant par des capacités de prolifération nucléaire, s'engager dans une course aux autres armes de destruction massive, de type biologique et chimique ? On le voit, c'est donc bien une véritable boîte de pandore qui risque de s'ouvrir dans la région.

Vers de nouveaux instruments de coopération internationale ?

Toutefois, ces risques peuvent représenter, pour autant qu'ils soient pris en charge assez rapidement, des potentialités neuves de pacification du Moyen-Orient. Deux attitudes peuvent être poursuivies par la communauté internationale, en vue déjà de lutter efficacement contre le risque de prolifération, mais également en ayant pour but une résolution des conflits de la région: la première concerne le règlement des déséquilibres régionaux existants, et contribuant à l'antagonisme entre les différentes capitales. Elle est ainsi liée au règlement de la crise nucléaire iranienne, facteur encourageant les volontés de prolifération des différents États du Golfe, mais également à la question des armes nucléaires israéliennes et à l'absence de politiques de coopération et d'intégration régionales. Comme plusieurs analystes le soulignent, les volontés de prolifération nucléaire naissent essentiellement autour des déséquilibres régionaux, de la perception de ces menaces et des volontés politiques mises en place pour y faire face⁹. Parvenir à renverser ces déterminants négatifs, grâce à des déterminants positifs, peut donc être une voie à suivre. Les programmes d'intégration régionaux, de connexions économiques et de traités de coopération peuvent représenter de tels incitants. Ils dépendent cependant essentiellement des motivations propres à chaque État composant la région.

6 Fahmy, Nabil, *The Middle East Nuclear Paradigm and Prospects*, Canberra, International Commission on Nuclear Non-Proliferation and Disarmament, 2009, p. 2, [en ligne], http://www.icnnd.org/research/Fahmy_ME_Paper_10August2009121_%283%29.pdf.

7 Déclaration de Murat Mercan, devant la commission des affaires étrangères du Sénat, à Paris, le 19 mai 2009 (Compte-rendu de la Commission des Affaires Étrangères, <http://www.senat.fr/bulletin/20090518/etr.html#toc6>)

8 Bruno Tertrais, *Pakistan's nuclear exports: was there a state strategy?*, Washington, Non-proliferation Education Centre, 2006, p. 12, [en ligne], <http://www.npec-web.org/files/Tertrais-Pakistan.pdf>.

9 Tertrais, Bruno, « The Middle East's Next Nuclear State », in *Strategic Insights*, Vol. VIII, Issue 1, Monterey, Center for Contemporary Conflict, 2009, p. 9.

La seconde attitude concerne plus précisément les instruments de lutte contre les risques de prolifération. Cette prolifération s'articulant essentiellement autour de programmes clandestins, comme le prouvent les exemples syriens, iraniens et égyptiens, la communauté internationale se doit de parvenir à rendre plus effectif les instruments que sont le TNP et l'AIEA et à mieux lutter contre les réseaux clandestins de type Khan. Ces intentions ont notamment été posées par le Sommet sur la Sécurité Nucléaire, organisé en avril 2010 par le président Obama. Mais il est clair, que de l'intention aux actes, il existe une large marge. Pourtant, en l'absence de réponse à ces défis, il est permis de penser qu'une véritable course aux armements risque de s'engager dans le Golfe.

L'ampleur de la tâche est importante. La question de la prolifération au Moyen-Orient est complexe, et trouve ses motivations dans les aspirations propres à chaque État, rendant difficile une solution unique et globale. Les programmes nucléaires clandestins montrent également que l'attitude adoptée par certaines capitales vis-à-vis des États-Unis et des organisations internationales n'est pas totalement transparente. Il s'agira donc bien de parvenir à prendre à bras le corps l'ensemble des déséquilibres existants aujourd'hui au Moyen-Orient, tout en laissant suffisamment de marge à chacun des États présents pour en sortir gagnant. Le défi est donc bien à la hauteur de l'importance stratégique qu'occupe aujourd'hui cette région dans le monde.



Chaire Raoul-Dandurand
en études stratégiques et diplomatiques
Raoul Dandurand Chair
of Strategic and Diplomatic Studies